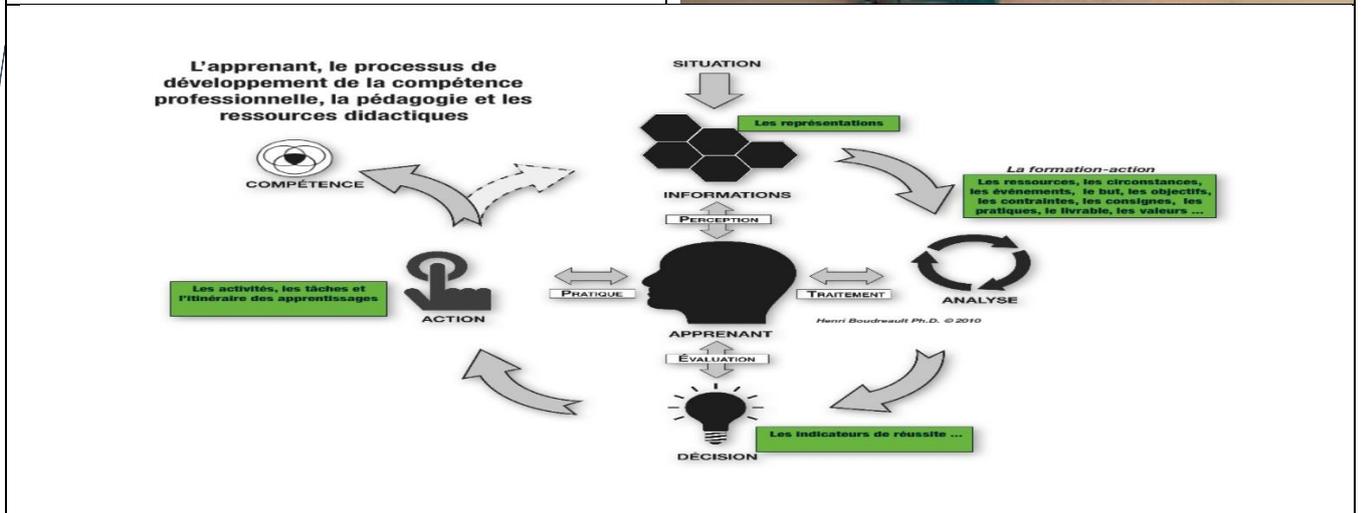


## ETUDE SUR LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU BURKINA FASO EN 2022



Etude réalisée avec l'appui financier du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO)

ETUDE SUR LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
AU BURKINA FASO EN 2022

## LISTE DES MATIERES

<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	2
<b>LISTE DES tableaux</b> .....	4
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	5
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	6
<b>I- Introduction</b> .....	8
<b>I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	8
1.1- Objectif Général .....	8
1.2- Objectifs Spécifiques.....	9
1.3- La zone et le champ de l'étude .....	9
<b>I.2. Méthodologie de l'étude</b> .....	10
<b>I.3. Limites de l'étude</b> .....	13
<b>II.1. Cadre institutionnel de la formation professionnelle au Burkina Faso</b> .....	14
<b>II.2. Cadre organisationnels de la formation professionnelle au Burkina Faso</b> .....	16
<b>3.1. Répartition de centre de formation professionnelle</b> .....	19
<b>3.2. Caractéristiques des Centres de formation professionnelle</b> .....	22
<b>Tableau 5 : situation administrative des centres de formation professionnelle par région</b> .....	22
<b>Tableau 11 : Répartition des centres selon le secteur d'intervention et le milieu d'implantation</b> .....	26
<b>II- Situation des infrastructures dans les centres de formation professionnelle</b> .....	30
<b>2.1. situation des salles de cours et d'ateliers</b> .....	30
<b>2.2. Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle</b> .....	32
<b>III- Commodité dans les centres de formation professionnelle</b> .....	38
<b>3.1. Domaine de commodité du centre</b> .....	38
<b>3.2. Domaine infrastructures pédagogiques</b> .....	39
<b>3.3. Domaine infrastructures de soutien</b> .....	40
<b>IV- Financement de la formation professionnelle</b> .....	41
<b>4.1. Frais de formation dans les CFP</b> .....	41
<b>4.2. Les biens et services vendus dans les CFP</b> .....	42
<b>4.3. Les subventions reçues par les CFP</b> .....	43
<b>V- Répartition des apprenants</b> .....	46
<b>5.1. Apprenants selon région, le statut du centre et la nationalité</b> .....	46
<b>5.2. Apprenants selon l'âge, la situation administrative du centre et la formation en TRE, Entrepreneuriat, SSRAJ et placement en stage</b> .....	48
<b>VI- Situation du personnel des centres de formation professionnelle</b> .....	49

<b>VII- Appui à l’insertion des apprenants .....</b>	<b>53</b>
<b>VIII- Difficultés et recommandations.....</b>	<b>56</b>
<b>8.1. Difficultés .....</b>	<b>56</b>
<b>8.2. Recommandations .....</b>	<b>56</b>

## LISTE DES tableaux

Tableau 1: Répartition des centres de formation professionnelle par région .....	19
Tableau 2 : Répartition des centres de formation professionnelle par DIR.....	20
Tableau 3 : centre de formation professionnelle selon le statut.....	21
Tableau 4 : Centre de formation professionnelle selon le statut par DIR.....	21
Tableau 5 : situation administrative des centres de formation professionnelle par région .....	22
Tableau 6 : Situation des centres de formation professionnelle selon le secteur d'intervention.....	23
Tableau 7 : Répartition des centres selon les principales langues de formation .....	24
Tableau 8 : Répartition des centres selon le milieu d'implantation.....	24
Tableau 9 : Répartition des centres selon les DIR et le milieu d'implantation .....	25
Tableau 10 : Répartition des centres selon la situation administrative et le milieu d'implantation.....	25
Tableau 11 : Répartition des centres selon le secteur d'intervention et le milieu d'implantation.....	26
Tableau 12 : Répartition des centres selon le métier de formation.....	26
Tableau 13 : Nombre de salles de cours et de salles d'atelier par région selon statut du centre.....	31
Tableau 14 : Nombre de salle de cours et de salle d'atelier par direction inter-régionale selon le statut.....	32
Tableau 15 : Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle selon le statut et la région.....	33
Tableau 16 : répartition de la capacité d'accueil par métier .....	34
Tableau 17 : Coût de formation selon le niveau .....	41
Tableau 18 : Coûts des biens et services vendus selon le statut .....	42
Tableau 19 : Montant des subventions selon le statut du centre.....	45
Tableau 20 : Répartition des apprenants par régions et selon le sexe .....	46
Tableau 21 : Répartition des apprenants par Direction inter-régionale (DIR)et selon le sexe.....	47
Tableau 22 : Répartition des apprenants selon le statut du centre et le sexe .....	47
Tableau 23 : Répartition des apprenants selon la nationalité et le sexe.....	47
Tableau 24 : Répartition des apprenants par tranche d'âges et selon le sexe.....	48
Tableau 25 : Répartition des apprenants selon la situation administrative du centre et le sexe.....	48
Tableau 26 :: Effectif des apprenants ayant bénéficié de formation en entrepreneuriat, en technique de recherche d'emplois, en SSRAJ et placement en stage de formation	49
Tableau 27 : répartition du personnel des CFP.....	49
Tableau 28 : personnel des CFP par région .....	50
Tableau 29 : personnels administratif et d'appui par région .....	51
Tableau 30 : Formateurs par région .....	52

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Disponibilité des éléments traceurs de commodité dans les CFP.....	39
Graphique 2: Disponibilité des infrastructures pédagogiques .....	40
Graphique 3: Disponibilité des infrastructures de soutien à la formation .....	40
Graphique 4: Cout des biens et services vendus dans les CFP .....	42
Graphique 5: Cout des subventions des CFP.....	43
Graphique 6: Nature des subventions reçue par les CFP.....	44
Graphique 7: Statut des partenaires de financement des CFP .....	44
Graphique 8: Ratio apprenants/ formateurs permanents.....	50
Graphique 9: ratio Vacataire/Permanent.....	52
Graphique 10: Répartition des centres ayant mis en place des cadres pour favoriser l'insertion des apprenants .....	54
Graphique 11: Existence de partenariat avec une entreprise locale.....	55
Graphique 12: Nature du partenariat .....	55

## SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle	: définition
AAP	Appel à projets
BEP	: Brevet d'étude professionnelle
BPT	Le brevet professionnel de technicien
BPTS	Le brevet professionnel de technicien spécialisé
BQP	: Brevet de qualification professionnelle
BTP	: Bâtiment et travaux publics
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
CAPI	: Computer Assisted Personal Interview
CAPPS	La Cellule d'appui à la production et à la prestation de services
CEP	: Certificat d'étude primaire
CFP	: Centre de formation professionnelle
CIFP	Le Centre d'ingénierie et de formation des personnels
CQP	: Certificat de qualification professionnelle
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DGESS	Direction Générale des études et des statistiques sectorielles
DGFP	Direction générale de la formation professionnelle (
DIR	Les Direction inter régionales
DSSE	Direction des Statistiques sectorielles et de l'évaluation
FAFPA	: Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
INSD	Institut national de la Statistique et de la démographie
MCP	La maison de la certification professionnelle;
MSJE	: Ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi
ONEF	: Observatoire national de l'emploi et de la formation
ONG	: Organisation non gouvernementale
PAPS	: Programme d'appui à la politique sectorielle
PCF	: Projet collectif de formation
PFE	: Plan de formation entreprise

PFNL	Produits forestiers non ligneux
PHASAO	Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest
PN/EFTP	: Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels
PNDES	: Plan national de développement économique et social
SGPF	Stratégie de généralisation de la formation professionnelle.
SPSS	: Statistical Package for Social Sciences
SSRAJ)	santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes
TRE	en technique de recherche d'emploi

## **I- Introduction**

### **I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Au Burkina Faso l'accès à l'emploi ressort de manière systématique dans les enquêtes auprès des ménages comme l'un des principaux besoins de la population. Cependant, l'accès à l'emploi est tributaire des capacités des demandeurs d'emplois notamment les connaissances professionnelles.

La disponibilité de statistiques sur les apprenants et les Centres de formation professionnelle (CFP) est une nécessité pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de développement des compétences.

Aussi, le suivi de l'Objectif stratégique 3.2 du Plan National de Développement économique et Social 2021-2025 (PNDES-II) : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie » nécessite la production des statistiques sur la formation professionnelle.

Cette étude fournit au Ministère en charge de la formation professionnelle des statistiques fiables et récentes sur les centres de formation professionnelles et les apprenants de la formation professionnelle. Aussi, elle met à sa disposition un outil d'orientation et d'accompagnement des centres de formations professionnelles en matière, de suivi post formation et d'analyse de la formation professionnelle offerte par les centres en lien avec les besoins du marché de travail.

#### **1.1- Objectif Général**

L'objectif général de cette étude est de faire une analyse situationnelle de la formation professionnelle au Burkina Faso à travers un recensement des centres de formation professionnelle et des formations offertes.

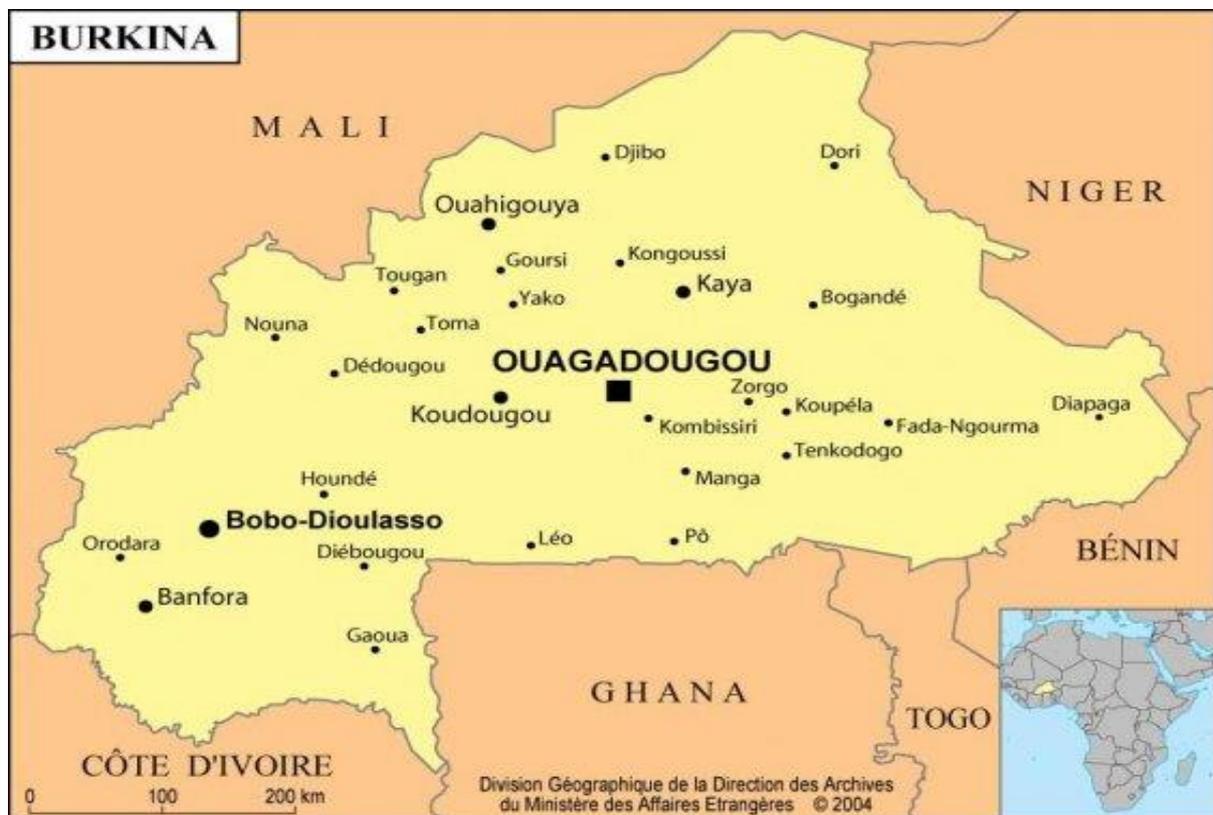
## 1.2- Objectifs Spécifiques

Spécifiquement il s'agit de :

- recenser les centres de formation professionnelle (public, privé) et les géolocalisés
- faire un état des lieux de la formation professionnelle au Burkina Faso ;
- apprécier l'existence de plan de suivi post formation dans les centres de formation professionnelle ;
- dénombrer les personnes qui suivent une formation professionnelle ;
- déterminer le mécanisme de financement de la formation professionnelle ;
- identifier et analyser les relation entre les CFP et les entreprises ;
- faire des recommandations en vue d'améliorer les offres de formations et le niveau d'insertion des sortants des centres de formation professionnelle.

## 1.3- La zone et le champ de l'étude

L'activité a concerné l'ensemble des régions administratives du Burkina Faso.



Dans le cadre de la présente étude, ce sont les centres qui offrent des formations professionnelles qualifiantes qui ont fait l'objet de la présente étude.

Cependant les formations modulaires offertes par ces centres n'ont pas été prises en compte

## **I.2. Méthodologie de l'étude**

L'étude sur la situation de la formation professionnelle au Burkina Faso comporte une série d'activités dont celles préparatoires et opérationnelles telles que :

- la revue documentaire et la constitution d'une base de données des centres de formation professionnelle ;
- la conception des outils de collecte y compris des applications informatiques de collecte;
- la formation des agents de collecte ;
- la collecte de données ;
- le traitement des données ;
- l'analyse des données et élaboration du rapport ;
- la validation du rapport d'étude.

Ces activités ont constitué les différentes étapes de réalisation de l'étude.

### **1.1.1. Etape 1 : revue documentaire et élaboration des métadonnées des indicateurs**

La revue documentaire a consisté à faire le point de la littérature en lien avec la formation professionnelle, le point des données existantes sur la formation professionnelle au Burkina Faso et de faire le point sur la situation de la Formation Professionnelle dans d'autres pays. Ainsi, à partir de la documentation, la compréhension de l'étude a été approfondie pour mieux élaborer des outils adaptés à chaque objectif spécifique et à chaque acteur.

Cette étape a permis également d'identifier et de mieux définir les indicateurs à calculer.

### 1.1.2. Etape 2 : conception des outils de collecte y compris les applications informatiques de collecte

Au regard des indications des termes de référence et de l'analyse de la mission, un questionnaire a été conçu pour la collecte des données portant sur les informations suivantes :

- i. nom complet du centre ;
- ii. sigle du centre existence de clôture ;
- iii. année d'ouverture du centre ;
- iv. situation administrative type d'aménagement ;
- v. statut du centre ;
- vi. secteur d'intervention ;
- vii. nombre de métier de formation ;
- viii. langue(s) de formation ;
- ix. localisation administrative du centre de formation ;
- x. nom ; prénom et fonction du responsable du centre ;
- xi. niveau de viabilisation des centres de formation ;
- xii. données financières ;
- xiii. infrastructures du centre ;
- xiv. répartition des apprenants du centre par sexe nationalité, par tranche d'âge, par type d'handicap ;
- xv. répartition des apprenants du centre par sexe ; par type ; par mode et par métier ;
- xvi. situation globale du personnel
- xvii. les Coordonnées GPS des centres

Le questionnaire ainsi conçu a été implémenté sur des applications informatiques.

L'application de collecte est développée avec le logiciel CSPro (Census and Survey Processing System). La version Android CsEntry est installée sur les outils mobiles de collecte (smartphones). Les données collectées par les enquêteurs étaient régulièrement envoyées sur un serveur afin de contrôler la qualité des données ainsi que le niveau d'avancement de la collecte.

CSPro (Census and Survey Processing System) est un ensemble de logiciels comprenant un compilateur et différents outils spécialisés dans le développement d'applications de collecte, de visualisation, de traitement et d'analyse de données. Il permet entre autres :

- la saisie des données ;
- les modifications et les imputations ;
- la tabulation.

### **1.1.3. Etape 3 : Formation des agents de collecte**

Elle a regroupé les agents recenseurs, les contrôleurs et les superviseurs. Cette formation sur les outils de collecte s'est faite conformément aux documents techniques élaborés (questionnaire de collecte, manuel de l'enquêteur et du contrôleur). La formation a été assurée par l'équipe technique de la Direction des statistiques sectorielles et de l'évaluation (DSSE) avec l'appui technique de l'INSD. Les participants sont essentiellement les chefs de service de la formation professionnelle au niveau des directions régionales de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi. La formation a été subdivisée en deux étapes : une première étape théorique qui a consisté à la formation sur le questionnaire en version papier et une seconde étape pratique qui a consisté à renseigner le questionnaire sur l'application de collecte à l'aide des smartphones

### **1.1.4. Etape 4 : Opération de collecte**

Il s'est agi de recenser les centres (publics et privés) de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire national. A cette étape, le dispositif de collecte tel que prévu par la méthodologie de collecte est mis en place. Ainsi, l'équipe de collecte constituée d'agents recenseurs, de contrôleurs et de superviseurs a été déployée sur les treize régions du Burkina.

Un dispositif d'évaluation de la qualité des données en temps réel est mis en place et composé des superviseurs et des statisticiens pour assurer un feedback constant au personnel de terrain. L'objectif de ce dispositif pendant la collecte est de veiller à la qualité des données collectées.

### **1.1.5. Etape 5 : Traitement des données**

A l'issue de la collecte, il est procédé à un traitement des données collectées relatives aux Centres de formation professionnelle. Les données ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences)

Spécifiquement il s'est agi de :

- ✓ Relever et corriger les incohérences dans les réponses ;

- ✓ traiter les données manquantes par imputation;
- ✓ relever et corriger les non réponses partielles;
- ✓ calculer les valeurs des indicateurs
- ✓ tabuler les données collectées.

#### **1.1.6. Etape 6 : Analyse des données et rédaction du rapport**

A la fin du traitement des données collectées et de la stabilisation de la base de données, une équipe constituée de cadres de la DGESS et de l'INSD a rédigé le projet de rapport présentant les résultats provisoires de l'étude sur la situation de la formation professionnelle au Burkina Faso.

#### **1.1.7. Etape 3 : Validation de l'étude**

A cette étape, le projet du rapport est présenté et validé en atelier par une assemblée composée des analystes, des représentants des services techniques concernés et des personnes ressources. La prise en compte des amendements issus de cet atelier permettra de disposer de la version finale dudit rapport.

### **I.3. Difficultés et Limites de l'étude**

Les principales limites de cette étude sont :

- L'insécurité qui n'a pas permis de recenser l'ensemble des centres de formation professionnelle ;
- La non prise en compte des formations modulaires qualifiante ;
- La non prise en compte des entreprises formatrices (apprentis dans les ateliers) dans le recensement.

## **II. Cadre institutionnel et aspect organisationnels de la formation professionnelle au Burkina Faso**

### **II.1. Cadre institutionnel de la formation professionnelle au Burkina Faso**

Le développement du capital humain au Burkina Faso est inscrit et affirmé à travers divers documents de politique et de stratégie nationale.

Par conséquent, le Burkina Faso doit se déterminer à créer une masse critique de compétences humaines pour disposer d'un environnement favorable à la création des entreprises et de l'auto-emploi. C'est à ce prix que la croissance rimera avec la réduction de la pauvreté.

Ainsi, Il a été clairement mentionné dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) la place et l'importance de la formation professionnelle qui est définie comme « un élément essentiel pour améliorer la productivité, encourager l'investissement privé et attirer les capitaux étrangers, favoriser le transfert de technologie et l'adaptabilité de la concurrence des entreprises aux changements liés à la mondialisation ».

Le processus de modernisation du système éducatif a commencé véritablement par l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation de 1996, puis de celle du 30 juillet 2007. Cette dernière constitue le fondement légal et juridique de la réforme actuelle du système éducatif burkinabé. Ce processus de modernisation s'est poursuivi sur les plans institutionnel et législatif par la création de ministères spécifiques et de services techniques en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

En septembre 2008, l'adoption de la Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels est une consécration de ce processus et constitue une avancée majeure. Se fondant sur la valeur ajoutée de la formation professionnelle en matière de création d'emplois, cette politique s'est fixée pour objectifs d'améliorer les compétences professionnelles des jeunes et adultes en vue d'accroître leur chance d'insertion professionnelle. La formation professionnelle est perçue comme un tremplin pour la réduction de la pauvreté.

En 2009, les actions de promotion de la formation professionnelle ont continué avec l'adoption d'un arrêté conjoint portant institution de la formation professionnelle par apprentissage dans les structures de formation technique et professionnelle (n°2009-157/MESSRS/MJE).

Cette volonté s'est consolidée plus tard avec l'élaboration et l'adoption en 2014 d'un document de Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle (SGPF). Ce qui traduit une fois de plus l'opinion des pouvoirs publics selon laquelle la formation professionnelle constitue une voie normale et accélérée d'accès à un emploi ou à une occupation professionnelle. Ainsi, faut-il donner aux différentes couches sociales les compétences professionnelles nécessaires pour leur insertion professionnelle.

Les champs d'actions définis à partir de la loi d'orientation de l'éducation confèrent à de multiples acteurs la gestion du sous-secteur de l'EFTP, notamment l'Etat à travers les différents départements ministériels (MESRI, MSJE, MARAH, MDICAPME, MENAPLN, MSNAHRNGF, MS, MEFP, MFPTPS, etc.) et les collectivités décentralisées (communes et régions), le secteur privé, les partenaires de l'éducation (partenaires sociaux et partenaires techniques et financiers).

Chacun de ces départements ministériels a sous sa responsabilité un certain nombre de structures, de projets et programmes agissant dans le domaine de la formation professionnelle.

Toutefois, le MSJE en tant qu'acteur central du dispositif de formation professionnelle assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de formation professionnelle.

A cet effet, les missions assignées au MSJE, sont précisées dans le Décret N°2022-0996/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 02 décembre 2022, portant attributions des membres du Gouvernement, se présentent comme suit :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle en relation avec le ministère chargé de l'éducation nationale ;
- orienter la réglementation et l'organisation la formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire national ;

- créer et gérer les centres publics de formation professionnelle ;
- assurer la tutelle technique des centres privés de formation professionnelle ;
- assurer le suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des centres de formation professionnelle ;
- assurer la gestion du système de certification des qualifications professionnelles prenant en compte les acquis de l'expérience et de la validation des acquis professionnels ;
- promouvoir le développement de l'ingénierie de la formation professionnelle ;
- élaborer les programmes, curricula et référentiels de la formation professionnelle ;
- élaborer et diffuser les documents, manuels et matériels de formation ;
- assurer la conception, la planification et l'évaluation des formateurs ;
- gérer les bourses de la formation professionnelle et d'apprentissage ;
- organiser des examens de formation professionnelle ;
- créer et délivrer les titres de qualification professionnelle ;
- organiser la concertation et le partenariat en matière de la formation professionnelle avec les acteurs nationaux, internationaux et de la formation technique et professionnelle.

## **II.2. Cadre organisationnel de la formation professionnelle au Burkina Faso**

L'offre de formation et d'enseignement techniques et professionnels est diversifiée et est disponible à travers les canaux suivants :

- les établissements d'enseignement technique et professionnel publics et privés ;
- les centres de formation publics et privés, formels et non formels ;
- les centres d'éducation de base non formelle, publics et privés ;
- les écoles professionnelles des différents ministères ;
- les structures de formation informelle (ateliers d'apprentissage, etc.).

Chaque département ministériel acteur du dispositif de formation professionnelle a sous sa responsabilité un certain nombre de structures qui assure la mise en œuvre de la politique nationale de l'enseignement, formation technique et professionnels.

Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'emploi étant l'institution principale du gouvernement en matière de définition de la Politique Générale de la Formation Professionnelle au Burkina Faso opère par le biais de plusieurs structures mises en place à cet effet.

**La Direction générale de la formation professionnelle (DGFP)** à travers le programme budgétaire formation professionnelle assure l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de la formation professionnelle, de développement des compétences techniques et professionnelles. A ce titre, elle est chargée :

- d'orienter, de réglementer et d'organiser la formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire national ;
- de mettre en œuvre la stratégie nationale de la formation professionnelle ;
- de veiller à la mise en place d'un dispositif d'encadrement pédagogique des formateurs et des opérateurs de formation ;
- d'organiser et de structurer l'apprentissage ;
- d'assurer la tutelle technique des centres et structures privés de formation professionnelle ;
- de veiller à la construction et à l'équipement des centres publics nationaux de formation professionnelle ;
- etc.

**Le fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA)** à travers un mécanisme de financement adapté contribue à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de formation professionnelle continue et par apprentissage.

Il opère au moyen des produits suivants :

- Le Plan de formation entreprise (PFE) ;
- Le Projet collectif de formation (PCF) ;
- L'Habilitation des opérateurs de formation (Agrément FAFPA) ;
- L'Appel à projets (AAP).

**Burkina Suudu bawdè (BSB)** qui est le principal opérateur public de développement des compétences techniques et professionnelles au Burkina Faso. Il a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement des compétences techniques et professionnelles. Il opère à partir de trois (03) structures rattachées et de structures déconcentrées.

- **Les structures rattachées sont composées de :**

- La maison de la certification professionnelle (MCP) ;
- Le Centre d'ingénierie et de formation des personnels (CIFP) ;
- La Cellule d'appui à la production et à la prestation de services (CAPPS).

- **Les structures déconcentrées sont :**

- Les Direction inter régionales (DIR) au nombre de trois ;
- Les Directions régionales.

### III. Situation des centres de formation professionnelle

La situation des Centres de Formation Professionnelle est présentée dans chaque partie par région, par direction inter-régionale et par statut.

#### 3.1. Répartition des centres de formation professionnelle

L'enquête a permis de recenser 511 centres de formation professionnelle. L'analyse selon la région fait ressortir que la région du centre enregistre 34,4% des centres recensés, suivi des Hauts Bassins, 11,6%, de la Boucle du Mouhoun 8,4%. Les régions du Centre- Sud et du Sahel viennent en dernière position avec respectivement 2,9% et 1,6% des centres recensés.

*Tableau 1: Répartition des centres de formation professionnelle par région*

REGION	Nombre	Proportion (en %)
Boucle du Mouhoun	43	8,4%
Cascades	16	3,1%
Centre	176	34,4%
Centre-Est	29	5,7%
Centre-Nord	21	4,1%
Centre-Ouest	35	6,8%
Centre-Sud	15	2,9%
Est	30	5,9%
Hauts-Bassins	59	11,5%
Nord	18	3,5%
Plateau Central	34	6,7%
Sahel	8	1,6%
Sud-Ouest	27	5,3%
<b>National</b>	<b>511</b>	<b>100,0%</b>

La répartition des centres par direction interrégionale (DIR) montre que la DIR 1 concentre à elle seule 55,8% des centres, suivi de la DIR 2 qui enregistre 28,4% des centres et la DIR 3 quant à elle compte 15,8% des CFP.

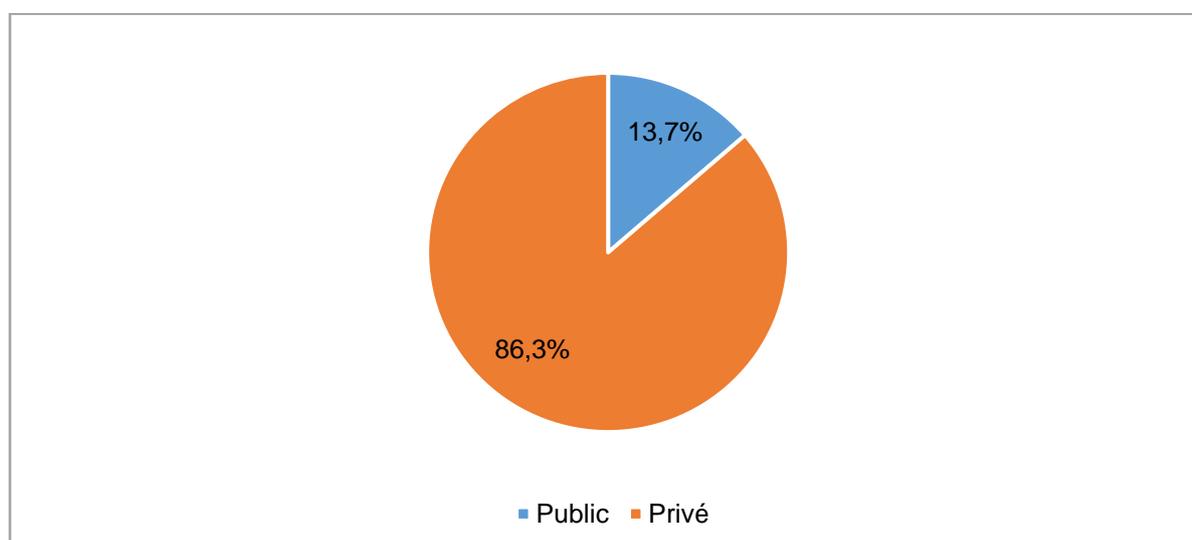
**Tableau 2 : Répartition des centres de formation professionnelle par DIR**

<b>DIRECTION INTER REGIONNALE</b>	<b>Nombre</b>	<b>Proportion (en %)</b>
<b>Direction inter-régionale 1</b>	<b>285</b>	<b>55,8</b>
Centre	176	61,8
Centre-Est	29	10,2
Centre-Ouest	35	12,3
Centre-Sud	15	5,3
Est	30	10,5
<b>Direction inter-régionale 2</b>	<b>145</b>	<b>28,4</b>
Boucle du Mouhoun	43	29,7
Cascades	16	11,0
Hauts-Bassins	59	40,7
Sud-Ouest	27	18,6
<b>Direction inter-régionale 3</b>	<b>81</b>	<b>15,9</b>
Centre-Nord	21	25,9
Nord	18	22,2
Plateau Central	34	42,0
Sahel	8	9,9

Suivant le statut, il ressort que 13,7% des centres enquêtés sont des centres publics.

L'analyse du statut par région indique que dans la majorité des régions, le nombre de centre privé dépasse celui du public, excepté les régions des Cascades et du Sahel où le nombre de centre public est égal à celui du privé.

Graphique 1 : répartition des centres de formation professionnelle selon le statut



**Tableau 3 : centre de formation professionnelle selon le statut**

REGION	Statut du centre de formation professionnelle		
	Public	Privé	Ensemble
	Effectif	Effectif	Effectif
Boucle du Mouhoun	9	34	43
Cascades	8	8	16
Centre	3	173	176
Centre-Est	4	25	29
Centre-Nord	5	16	21
Centre-Ouest	4	31	35
Centre-Sud	6	9	15
Est	1	29	30
Hauts-Bassins	6	53	59
Nord	4	14	18
Plateau Central	5	29	34
Sahel	4	4	8
Sud-Ouest	11	16	27
National	70	441	511

L'analyse des centres de formation professionnelle par direction inter-régionale, indique que quel que soit la direction inter-régionale, le nombre de centres privé dépasse celui du public. En effet, au niveau de la direction inter-régionale numéro 1, les centres privés représentent 93,7% des centres, 76,6% pour la direction inter-régionale numéro 2 et 77,8% pour la direction inter-régionale numéro 3.

**Tableau 4 : Centre de formation professionnelle selon le statut par DIR**

DIRECTION INTER REGION	Statut du centre de formation professionnelle			
	Public		Privé	
	Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
DIR 1	18	6,3	267	93,7
DIR 2	34	23,4	111	76,6
DIR 3	18	22,2	63	77,8
<b>NATIONAL</b>	<b>70</b>	<b>13,7</b>	<b>441</b>	<b>86,3</b>

### 3.2. Caractéristiques des Centres de formation professionnelle

Au Burkina Faso, les centres de formation professionnelle sont soumis à l'acquisition de documents administratifs pour l'exercice de leurs activités.

L'enquête sur la situation de la formation professionnelle révèle que 23,9% des centres de formation professionnelle ne sont pas reconnus par l'administration publique. Ces centres fonctionnent dans l'informel et ne dispose d'aucun document légal (Agrément de création, Autorisation d'ouverture...).

L'analyse de la situation administrative des centres par région montre que l'Est et le Centre-Est ont les plus grandes proportions de centres non reconnus avec respectivement 56,7% et 51,7%.

Par contre, 95,5% des centres enquêtés dans la région du Centre, 93,8% dans les Cascades et 93,3% dans le Centre-Sud sont en situation administrative régulière.

**Tableau 5 : situation administrative des centres de formation professionnelle par région**

REGION	Nombre de centre	Situation administrative des CFP			
		Reconnu	Proportion (%)	Non reconnu	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	<b>43</b>	29	67,4	14	32,6
Cascades	<b>16</b>	15	93,8	1	6,3
Centre	<b>176</b>	168	95,5	8	4,5
Centre-Est	<b>29</b>	14	48,3	15	51,7
Centre-Nord	<b>21</b>	16	76,2	5	23,8
Centre-Ouest	<b>35</b>	18	51,4	17	48,6
Centre-Sud	<b>15</b>	14	93,3	1	6,7
Est	<b>30</b>	13	43,3	17	56,7
Hauts-Bassins	<b>59</b>	44	74,6	15	25,4
Nord	<b>18</b>	10	55,6	8	44,4
Plateau Central	<b>34</b>	22	64,7	12	35,3
Sahel	<b>8</b>	6	75,0	2	25,0
Sud-Ouest	<b>27</b>	20	74,1	7	25,9
National	<b>511</b>	389	76,1	122	23,9

Suivant le secteur d'intervention, les résultats de l'enquête indiquent que plus de la moitié des centres forment exclusivement dans le tertiaire soit 55,4% de l'ensemble, 18,8% sont dans l'industriel et 4,7% dans l'agro-sylvo-pastoral.

Aussi, 17,6% des centres forment dans au moins 2 secteurs et 3,5% dans les trois secteurs. L'analyse de cet indicateur montre que la majorité des centres interviennent dans le secteur tertiaire.

**Tableau 6 : Situation des centres de formation professionnelle selon le secteur d'intervention**

<b>Secteur d'intervention des centres de formation professionnelle</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Agro sylvo- pastoral	24	4,7
Agro sylvo- pastoral et Industriel	17	3,3
Agro sylvo- pastoral - Industriel et Tertiaire	18	3,5
Agro sylvo- pastoral et Tertiaire	19	3,7
Industriel	96	18,8
Industriel et Tertiaire	54	10,6
Tertiaire	283	55,4
<b>Total</b>	<b>511</b>	<b>100,0</b>

L'analyse des principales langues de formation dans les centres de formation professionnelle, il ressort que 41,7% des centres utilisent le français comme langue de formation, 34,6% forment en français et mooré et 12,1% en français et dioula. Les centres qui forment exclusivement en langues nationales (mooré) représentent 1,8%. Les principales langues de formation les plus utilisées restent le français et le mooré.

**Tableau 7 : Répartition des centres selon les principales langues de formation**

Principales langues de formation dans les CFP	Nombre	Proportion (en %)
Français	213	41,7
Français et Mooré	177	34,6
Français et dioula	62	12,1
Français et Gourmatchema	22	4,3
Mooré	9	1,8
Français - Mooré - dioula	11	2,2
Français et Autre langue nationale	8	1,6
Français et Fulfuldé	5	1,0
Mooré et Gourmatchema	4	0,8
<b>Total</b>	<b>511</b>	<b>100,0</b>

La répartition des centres de formation professionnelle selon le milieu d'implantation affiche une forte concentration en zone urbaine soit 86,7% de l'ensemble des centres enquêtés. L'ensemble des centres enquêtés dans les régions de l'Est, du Nord et du Sahel se trouvent en milieu urbain, le contexte sécuritaire difficile n'ayant pas permis le recensement des centres dans le milieu rural de ces régions.

**Tableau 8 : Répartition des centres selon le milieu d'implantation**

REGION	MILIEU D'IMPLANTATION				
	Urbain	Proportion	Rural	Proportion	Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	38	88,4	5	11,6	43
Cascades	12	75,0	4	25,0	16
Centre	156	88,6	20	11,4	176
Centre-Est	27	93,1	2	6,9	29
Centre-Nord	18	85,7	3	14,3	21
Centre-Ouest	27	77,1	8	22,9	35
Centre-Sud	9	60,0	6	40,0	15
Est	30	100,0	0	0,0	30
Hauts-Bassins	57	96,6	2	3,4	59
Nord	18	100,0	0	0,0	18
Plateau Central	22	64,7	12	35,3	34
Sahel	8	100,0	0	0,0	8
Sud-Ouest	21	77,8	6	22,2	27
<b>National</b>	<b>443</b>	<b>86,7</b>	<b>68</b>	<b>13,3</b>	<b>511</b>

L'analyse des centres répartis par Direction inter-régionale révèle que 87,4% des CFP de la DIR 1, 88,3% de la DIR 2 et 81,5% de la DIR 3 sont en milieu urbain.

**Tableau 9 : Répartition des centres selon les DIR et le milieu d'implantation**

Direction inter-régionale	MILIEU D'IMPLANTATION				
	Urbain		Rural		Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
DIR 1	249	87,4	36	12,6	285
DIR 2	128	88,3	17	11,7	145
DIR 3	66	81,5	15	18,5	81
<b>NATIONAL</b>	<b>443</b>	<b>86,7</b>	<b>68</b>	<b>13,3</b>	<b>511</b>

L'étude a permis de comprendre que le milieu d'implantation n'est pas nécessairement un facteur influençant la situation administrative. Parmi les centres reconnus, 14,4% sont en milieu rural. Cette proportion est de 9,8% pour les centres non reconnus.

**Tableau 10 : Répartition des centres selon la situation administrative et le milieu d'implantation**

Situation administrative du centre	MILIEU D'IMPLANTATION				
	Urbain		Rural		Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Reconnu	333	85,6	56	14,4	389
Non reconnu	110	90,2	12	9,8	122
<b>Ensemble</b>	<b>443</b>	<b>86,7</b>	<b>68</b>	<b>13,3</b>	<b>511</b>

Le croisement entre le secteur d'intervention et le milieu d'implantation montre que 92,2% des centres intervenant dans le tertiaire sont en milieu urbain. Pour les centres intervenant dans l'Agro sylvo- pastoral et Industriel, ce sont 35,3% qui sont en milieu rural.

**Tableau 11 : Répartition des centres selon le secteur d'intervention et le milieu d'implantation**

Secteur d'intervention du centre	MILIEU D'IMPLANTATION				
	Urbain		Rural		Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Agro sylvo- pastoral	19	79,2	5	20,8	24
Agro sylvo- pastoral et Industriel	11	64,7	6	35,3	17
Agro sylvo- pastoral - Industriel et Tertiaire	16	88,9	2	11,1	18
Agro sylvo- pastoral et Tertiaire	15	78,9	4	21,1	19
Industriel	75	78,1	21	21,9	96
Industriel et Tertiaire	46	85,2	8	14,8	54
Tertiaire	261	92,2	22	7,8	283
<b>Ensemble</b>	<b>443</b>	<b>86,7</b>	<b>68</b>	<b>13,3</b>	<b>511</b>

Les résultats de l'étude montrent que la formation au métier de couturier est offerte dans 54,8% des centres enquêtés, le métier d'électricien-bâtiment dans 23,7% et le métier de menuisier métallique dans 15,3%. Ainsi, l'offre en matière de formation professionnelle reste faible en faisant le ratio nombre de métiers par centre de formation professionnelle.

**Tableau 12 : Répartition des centres selon le métier de formation**

Métiers de formation dans les CFP	Nombre de centre
Couturier	265
Electricien bâtiment	116
Menuisier métallique	75
Coiffeur	64
Monteur cyclomoteurs	58
Maçon	52
Maintenancier cycles et motocycles	45
Menuisier en agencement	45
Tisserand	45
Teinturier	38
Auxiliaires de vente en pharmacie	33
fermier agriculteur	31
Transitaire	28
Cuisinier	27
Plombier sanitaire	26

<b>Métiers de formation dans les CFP</b>	<b>Nombre de centre</b>
Technicien de maintenance informatique et télécommunication	22
Délégué médical	20
Secrétaire-comptable	19
fermier éleveur	18
Logisticien	16
Savonnier/saponification	16
Electrotechnicien	15
Boulangier	14
Secrétaire	14
Caissier	13
Technicien froid et climatisation	13
Electromécanicien	12
Menuisier aluminium	12
Agent marketeur	11
Conducteur d'engins	11
Agent commercial	10
Esthéticien	10
Sécurité informatique	10
Assistant Décorateur / décoratrice d'intérieur	9
Educateur de petite enfance	9
Maintenancier d'entretien	9
Magasinier	8
Secrétaire de direction	8
Ouvrier ou opérateur minier	7
Electricien Maintenancier	6
Infographiste	6
Peintre	6
Secrétaire médical	6
Technologue alimentaire	6
Valet de chambre	6
Animateur vulgarisateur	5
Carreleur	5
Electronicien	5
Mécanicien de précision	5
Mécanicien généraliste	5
Transformateur et conservateur de fruits et légumes	5
Dessinateur- bâtiment	4
Gestionnaire	4
Agent d'accueil	3
Aide-comptable	3
Assistant en Topographe	3

<b>Métiers de formation dans les CFP</b>	<b>Nombre de centre</b>
Chaudronnier	3
Comptable	3
Conseiller en vulgarisation	3
Eleveur	3
Guide touristique	3
Maintenancier des équipements miniers	3
Soudeur	3
Technicien en énergie solaire	3
Technicien en hydraulique et équipement rural	3
Aide aux personnes âgées	2
Analyste – programmeur	2
Assistant en transit	2
Assistant technique en milieu familial	2
Briqueteur	2
Brodeur	2
Electricien bâtiment	2
Employé de bureau	2
Hôtesse	2
Maintenancier en équipements agroalimentaires	2
Maraîcher	2
Pâtissier	2
Programmeur	2
Réceptionniste	2
Secrétaire gestionnaire de ressources humaine	2
Tôlier	2
Transformateur de PFNL	2
Agriculteur	1
Aide-soignant	1
Aide-archiviste	1
Analyste financier	1
Apiculteur	1
Artisan Minier	1
Assistant de direction	1
Assistant en Ophtalmologie	1
Assistant masseur Kinésithérapeute	1
Assistant Vétérinaire	1
Automaticien	1
Aviculteur	1
Boucher	1
Charpentier	1
Chimiste minier	1

<b>Métiers de formation dans les CFP</b>	<b>Nombre de centre</b>
Chocolatier	1
Collecteur d'ordures et de déchets	1
Community Manager	1
Dessinateur	1
Dynamiteur / Boutefeux	1
Ferrailleur	1
Gestionnaire des Hôpitaux	1
Maroquinier	1
Mécatronicien	1
Mètreur	1
Montage et pilotage de drone	1
Monteur	1
Opticien-Lunetier	1
Pisciculteur	1
Sécurité	1
Staffeur ornemaniste	1
Styliste/visagiste	1
Tapissier	1
Technicien de Laboatoire	1
Technicien de maintenance informatique	1
Technicien d'élevage	1
Technicien d'hygiène	1
Technicien géologue	1
Traduction-Interprète	1
Transformateur de grain et de tubercule	1
Tuyauteur	1

## **II- Situation des infrastructures dans les centres de formation professionnelle**

Dans le but d'apprécier l'offre de formation professionnelle et les conditions de formation dans les structures de formation ce point fait un aperçu sur la capacité d'accueil des structures de formation et les infrastructures disponibles pour accomplir les activités de formation.

### **2.1. Situation des salles de cours et d'ateliers**

Au total, 1577 salles de cours ont été dénombrées dont 1322 dans les centres privés de formation professionnelle contre 255 salles de cours dans les centres publics soit une proportion de 16,2%.

La répartition des salles de cours par région montre que les régions du centre (36,1%) des Hauts Bassins (10,8%), de la Boucle du Mouhoun (9,1%) enregistrent les plus grands nombres de salles de cours. Les régions du sahel (1,6%), des Cascades (2,3%) et de l'Est (2,7%) comptent les plus faibles nombres de salles de cours.

Quel que soit la région, le nombre de salles de cours dans les centres privés dépasse largement celui des centres publics à l'exception des régions des Cascades et du Sahel où le nombre de salles de cours est le même aussi bien dans les centres privés que dans les centres publics.

Le nombre de salles d'atelier recensées est de 1264 dont 1 041 ateliers dans les centres privés avec une proportion de 82,4% contre 223 ateliers pour les centres publics correspondant à une proportion de 17,6%.

Tout comme au niveau des salles de cours, le nombre de salles d'atelier dans les centres privés dépasse largement celui des centres publics à l'exception des régions des Cascades et du Sahel où le nombre de salles d'atelier est le même aussi bien dans les centres privés que dans les centres publics

Une analyse du nombre de salle de cours ou d'atelier par Centre de formation, indique en moyenne trois (03) salles de cours et trois (03) salles d'ateliers par centre au niveau national. Excepté les régions du Centre-Est, des Hauts-Bassins et du Nord, où le nombre moyen de salle de cours par centre atteint quatre (4) sinon il est de trois salles de cours par centre pour les autres régions à l'image du niveau national. Quant aux salles d'ateliers, le nombre moyen par centre varie entre 2 et 5. On retrouve les plus grands nombres dans les régions du sahel et du Nord.

**Tableau 13 : Nombre de salles de cours et de salles d'atelier par région selon statut du centre**

REGION	Statut du centre	Nombre de centre	Nombre de Salle de cours	Nombre de Salle d'Atelier
Boucle du Mouhoun	Public	9	29	20
	Privé	34	115	56
	Total	43	144	76
Cascades	Public	8	22	18
	Privé	8	14	37
	Total	16	36	55
Centre	Public	3	21	26
	Privé	167	549	391
	Total	170	570	417
Centre-Est	Public	4	9	13
	Privé	25	117	77
	Total	29	126	90
Centre-Nord	Public	5	15	18
	Privé	16	56	63
	Total	21	71	81
Centre-Ouest	Public	4	16	5
	Privé	31	84	50
	Total	35	100	55
Centre-Sud	Public	6	18	14
	Privé	9	27	17
	Total	15	45	31
Est	Public	1	7	8
	Privé	26	36	49
	Total	27	43	57
Hauts-Bassins	Public	3	19	17
	Privé	44	152	98
	Total	47	171	115
Nord	Public	4	14	14
	Privé	14	55	81
	Total	18	69	95
Plateau Central	Public	5	42	28
	Privé	29	62	55
	Total	34	104	83
Sahel	Public	4	12	15
	Privé	4	14	28
	Total	8	26	43
Sud-Ouest	Public	11	31	27
	Privé	16	41	39
	Total	27	72	66

<b>Ensemble</b>	<b>Public</b>	<b>67</b>	<b>255</b>	<b>223</b>
	<b>Privé</b>	<b>423</b>	<b>1322</b>	<b>1041</b>
	<b>Total</b>	<b>490</b>	<b>1577</b>	<b>1264</b>

La répartition des salles de cours selon les directions inter régionale indique que la direction interrégionale 1 dispose de 56,1% salles de cours soit plus de la moitié, Elle est suivie de la direction interrégionale 2 avec 26,1% et enfin la direction interrégionale 3 avec 17,1%

Quant au nombre de salles d'atelier, 51,4% se retrouvent dans la direction interrégionale 1, la direction interrégionale 2 compte 24,7% et 23,9% des ateliers des centres de formation professionnelle dans la direction interrégionale 3.

**Tableau 14 : Nombre de salle de cours et de salle d'atelier par direction inter-régionale selon le statut**

<b>Direction inter-régionale</b>	<b>Nombre de Salle de cours</b>		<b>Nombre de Salle d'Atelier</b>	
	<b>Public</b>	<b>Privé</b>	<b>Public</b>	<b>Privé</b>
DIR 1	71	813	66	584
DIR 2	101	322	82	230
DIR 3	83	187	75	227
<b>Ensemble</b>	<b>255</b>	<b>1322</b>	<b>223</b>	<b>1041</b>

## 2.2. Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle

La capacité d'accueil des centres représente l'effectif théorique d'apprenants que chaque centre pourrait accueillir chaque année.

La présente étude a révélé que la capacité d'accueil de l'ensemble des centres de formation professionnelle est de 73 530 places dont 63 124 dans les centres privés et 10 406 dans centres publics

La répartition par région indique que les régions du Centre (46,9%), des Hauts-Bassins (6,6%), de la Boucle du Mouhoun (6,5%) et du centre ouest (6,3%) offrent les plus grandes capacités d'accueil. Tandis que les autres régions comptent chacune moins de 6% de la capacité d'accueil total.

La capacité d'accueil des centres privés de formation professionnelle dans presque toutes les régions est supérieure à celle des centres publics excepté dans la région du centre

sud ou la capacité d'accueil des centres publics de formation professionnelle (1050) dépasse celle des centres privés (1005).

**Tableau 15 : Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle selon le statut et la région**

Région	Statut du Centre		Ensemble
	Public	Privé	
	Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle	Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle	
Boucle du Mouhoun	960	3 895	4 855
Cascades	825	1 686	2 511
Centre	940	35 697	36 637
Centre-Est	990	2 772	3 762
Centre-Nord	635	3 411	4 046
Centre-Ouest	515	4 090	4 605
Centre-Sud	1 050	1 005	2 055
Est	170	1 674	1 844
Hauts-Bassins	546	4 336	4 882
Nord	610	2 258	2 868
Plateau Central	916	2 105	3 021
Sahel	735	915	1 650
Sud-Ouest	1 514	1 535	3 049
<b>Ensemble</b>	<b>10 406</b>	<b>65 379</b>	<b>75 785</b>

Selon les métiers de formation, le recensement révèle que le métier couturier est celui qui a la plus grande capacité d'accueil. En effet, la capacité d'accueil dans le métier de couturier représente 27,3% de la capacité d'accueil total des 126 métiers identifiés. Ce métier est suivi de l'électricien bâtiment (7,4%), coiffeur (4,9%), menuisier métallique (4,1%) maçon (3,2%) fermier agricole et maintenancier cycles et motocycles (3,0%) chacun. La capacité d'accueil de ces métiers représente 52,9% de la capacité d'accueil total.

**Tableau 16 : répartition de la capacité d'accueil par métier**

Métier	Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle
Livreur	10
Opticien-Lunetier	10
Chimiste minier	13
Métreur	20
Aide-archiviste	20
Assistant de direction	20
Automaticien	20
Chocolatier	20
Maroquinier	20
Pilote	20
Tapissier	20
Transformateur de grain et de tubercule	25
Chaudronnier	26
Analyste financier	30
Assistant Vétérinaire	30
Aviculteur	30
Technicien d'élevage	30
Ferrailleur	35
Brodeur	40
Dessinateur	40
Gestionnaire des Hopitaux	40
Monteur	40
Nutritionniste	40
Réceptionniste	40
Collecteur d'ordures et de déchets	40
Employé de bureau	45
Technicien de maintenance informatique	50
Aide-soignant	50
Assistant en Ophtalmologie	50
Assistant masseur Kinesithérapeute	50
Charpentier	50
Sécurité	50
Staffeur ornemaniste	50
Technicien de Laboatoire	50
Technicien d'hygiène	50
Technicien géologue	50
Dynamiteur / Boutefeux	50
Transformateur de PFNL	55

Métier	Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle
Pisciculteur	60
Apiculteur	60
Maraîcher	70
Pâtissier	70
Soudeur	70
Styliste/visagiste	70
Hôtesse	84
Conseiller en vulgarisation	90
Guide touristique	90
Secrétaire gestionnaire de ressources humaine	90
Technicien en énergie solaire	95
Artisan Minier	100
Briqueteur	100
Community Manager	100
Montage et pilotage de drone	100
Technicien en hydraulique et équipement rural	100
Vendeur	100
Aide aux personnes âgées	105
Assistant technique en milieu familial	110
Blanchisseur	110
Comptable	110
Programmeur	110
Assistant en Topographe	115
Mécatronicien	115
Maintenancier des équipements miniers	120
Tôlier	124
Dessinateur- bâtiment	145
Maintenancier en équipements agroalimentaires	150
Agent d'accueil	165
Gestionnaire	165
Assistant en transit	170
Eleveur	180
Secrétaire médical	185
Electricien bâtiment	190
Electronicien	192
Carreleur	195
Mécanicien de précision	196

Métier	Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle
Aide-comptable	200
Analyste – programmeur	200
Electricien Maintenanancier	200
Traduction-Interprète	200
Infographiste	230
Magasinier	255
Mécanicien généraliste	265
Sécurité informatique	275
Peintre	280
Ouvrier ou opérateur minier	285
Animateur vulgarisateur	310
Technologue alimentaire	315
Transformateur et conservateur de fruits et légumes	315
Secrétaire de direction	324
Educateur de petite enfance	345
Assistant Décorateur / décoratrice d'intérieur	359
Valet de chambre	402
Boulangier	438
Technicien froid et climatisation	455
Electromécanicien	460
Secrétaire	465
Caissier	490
Menuisier aluminium	495
Agent commercial	500
Maintenanancier d'entretien	550
Savonnier/saponificateur	666
Agent marketeur	670
Technicien de maintenance informatique et telecommunication	710
Délégué médical	720
Conducteur d'engins	734
Secrétaire-comptable	813
Logisticien	815
Esthéticien	840
Plombier sanitaire	927
Electrotechnicien	1 039
fermier éleveur	1 074
Cuisinier	1 220
Teinturier	1 409
Transitaire	1 419

Métier	Capacité d'accueil des centres de formation professionnelle
Menuisier en agencement	1 655
Auxiliaires de vente en pharmacie	1 701
Tisserand	1 731
Monteur cyclomoteurs	2 159
Maintenancier cycles et motocycles	2 178
fermier agriculteur	2 223
Module	2 235
Maçon	2 333
Menuisier métallique	3 033
Coiffeur	3 575
Electricien bâtiment	5 474
Couturier	20 089
Ensemble	75 785

### III- Commodité dans les centres de formation professionnelle

Le terme commodité désigne ici l'ensemble des équipements, des infrastructures sanitaires ou installations connexes qui apportent aux centres de formation professionnelle le confort en rapport avec les conditions de vie et d'apprentissage des apprenants.

Les éléments traceurs pris en compte pour le calcul de cette commodité dans les CFP sont entre autres :

- **Domaine commodité du centre**
  - La disponibilité des latrines fonctionnelles
  - La disponibilité d'une cour de récréation
  - La disponibilité d'un terrain de sport
  - La disponibilité de l'électricité
  - La disponibilité d'un point d'eau potable fonctionnel
  - La disponibilité d'un centre clôturé
  - La disponibilité d'un système de Sécurité incendie
  - La disponibilité d'une infirmerie fonctionnelle
- **Domaine infrastructures pédagogiques**
  - L'existence de salle de cours
  - L'existence de salle d'atelier
  - L'existence de bâtiment administratif
  - L'existence de salle de formateurs
- **Domaine infrastructures de soutien**
  - L'existence de magasin
  - L'existence de salle informatique
  - L'existence de bibliothèque

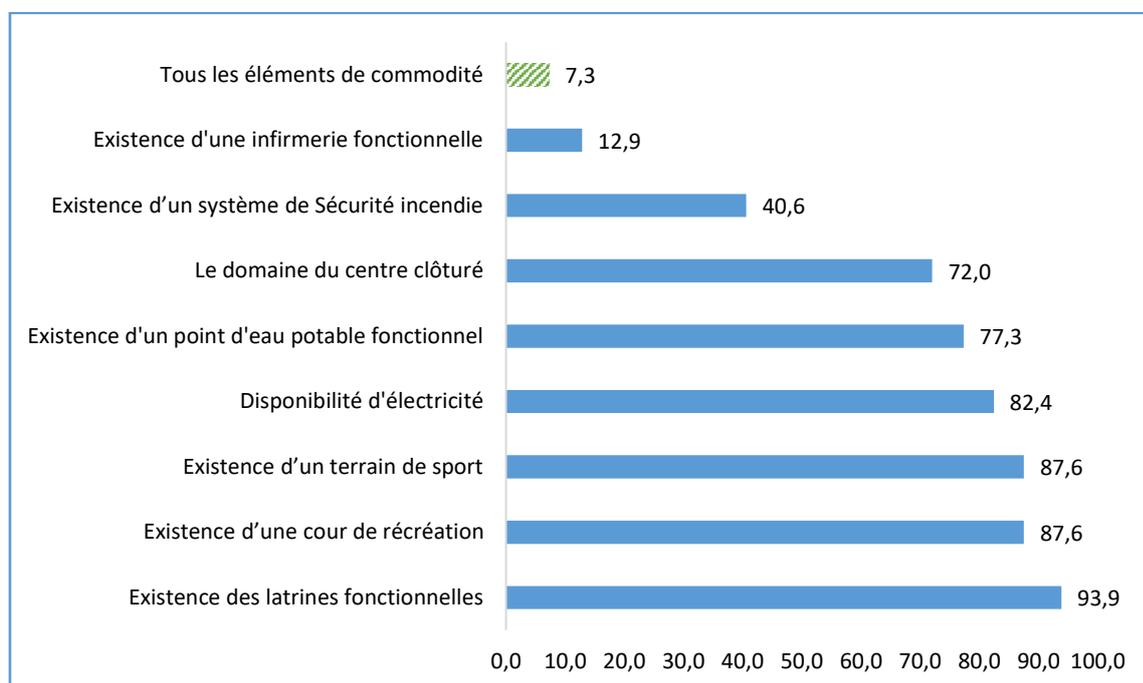
#### 3.1. Domaine de commodité du centre

L'évaluation de la commodité des CFP a porté sur huit (8) éléments traceurs cités ci-dessus. Les résultats indiquent que seulement 7% des centres de formation professionnelle disposent de tous les éléments de commodité.

L'évaluation par élément de commodité montre que 94% des CFP disposent des latrines fonctionnelles. Quant à l'existence des espaces de récréation et des terrains de sport, ils sont disponibles dans 88% des CFP. Les systèmes de sécurité incendie existent dans 41% des CFP et les points d'eau potable fonctionnels dans 77%.

En outre, 82% des CFP sont alimentés par une source d'énergie. L'élément le moins disponible dans les CFP est l'existence des infirmeries fonctionnelles (13%).

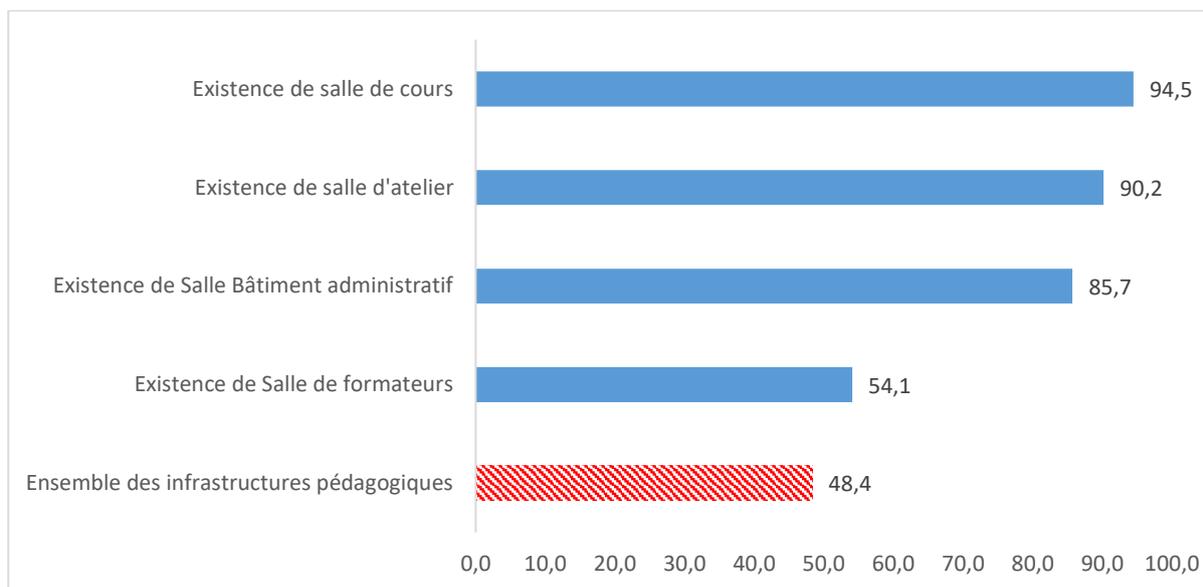
**Graphique 1: Disponibilité des éléments traceurs de commodité dans les CFP (en %)**



### 3.2. Domaine infrastructures pédagogiques

L'évaluation de domaine infrastructures pédagogiques dans les CFP a porté sur quatre (04) éléments cités précédemment. Les résultats montrent qu'un centre sur deux (48%) disposent de l'ensemble des infrastructures pédagogiques. L'évaluation par élément indique que 95% des CFP disposent des salles de cours et 90% des salles d'atelier. Quant aux bâtiments administratifs, il ressort que 86% des centres de formation professionnelle en disposent et 54% disposent des salles de formateurs.

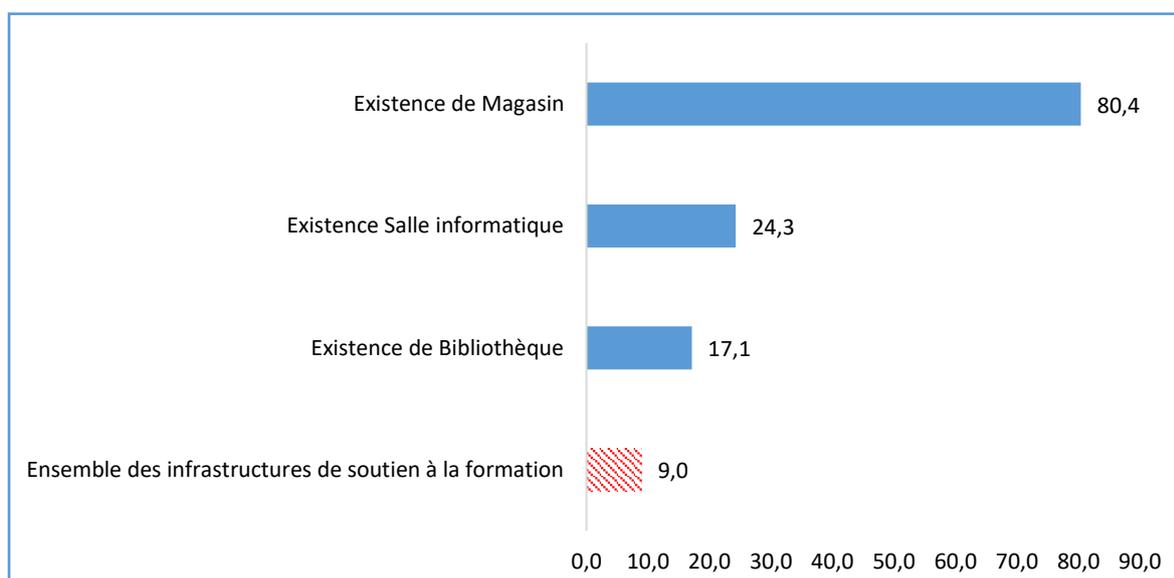
**Graphique 2: Disponibilité des infrastructures pédagogiques (en %)**



### 3.3. Domaine infrastructures de soutien

L'évaluation du domaine infrastructures de soutien dans les CFP a porté sur trois (03) éléments susmentionnés. Il ressort de l'analyse que seulement 9% des CFP disposent de l'ensemble des infrastructures de soutien à la formation. L'élément le plus disponible dans les CFP est l'existence des magasins (80%) et l'élément le moins disponible est l'existence de bibliothèque. Autrement dit, quatre centres sur cinq disposent d'un magasin et un centre sur cinq dispose d'une bibliothèque.

**Graphique 3: Disponibilité des infrastructures de soutien à la formation (en %)**



## Financement de la formation professionnelle

Pour apprécier le financement de la formation professionnelle, la présente étude s'est intéressée aux recettes des CFP à travers le cout des biens et services vendus par les CFP, les subventions des partenaires et les frais de formation.

### 4.1. Frais de formation dans les CFP

Les niveaux de qualification formés dans les centres de formation professionnelle au Burkina Faso sont entre autres :

- ✓ Les attestations de fin de formation
- ✓ Le certificat de qualification professionnelle (**CQP**)
- ✓ Le brevet de qualification professionnelle (**BQP**)
- ✓ Le brevet professionnel de technicien (**BPT**)
- ✓ Le brevet professionnel de technicien spécialisé (**BPTS**)

Le prix médian indique que la moitié des coûts de formation ont été conclues à un prix inférieur et l'autre moitié, à un prix supérieur. En effet, le coût médian de la formation par qualification dans un centre de formation professionnelle est de 160 000 F CFA pour le CQP, de 250 000 F CFA pour le BQP, de 350 000 F CFA pour le BPT et de 410 000 F CFA pour le BPTS.

**Tableau 17 : Coût de formation selon le niveau**

Coût de formation par niveau de qualification	CQP/Attestation	BQP	BPT	BPTS
<b>Moyen</b>	201 671	286 517	334 078	438 119
<b>Médian</b>	160 000	250 000	350 000	410 000
<b>Minimum</b>	10 000	45 000	75 000	100 000
<b>1er Quartile</b>	100 000	150 000	200 000	187 500
<b>3e Quartile</b>	250 000	350 000	410 000	510 000
<b>IQR1</b>	150 000	200 000	210 000	322 500

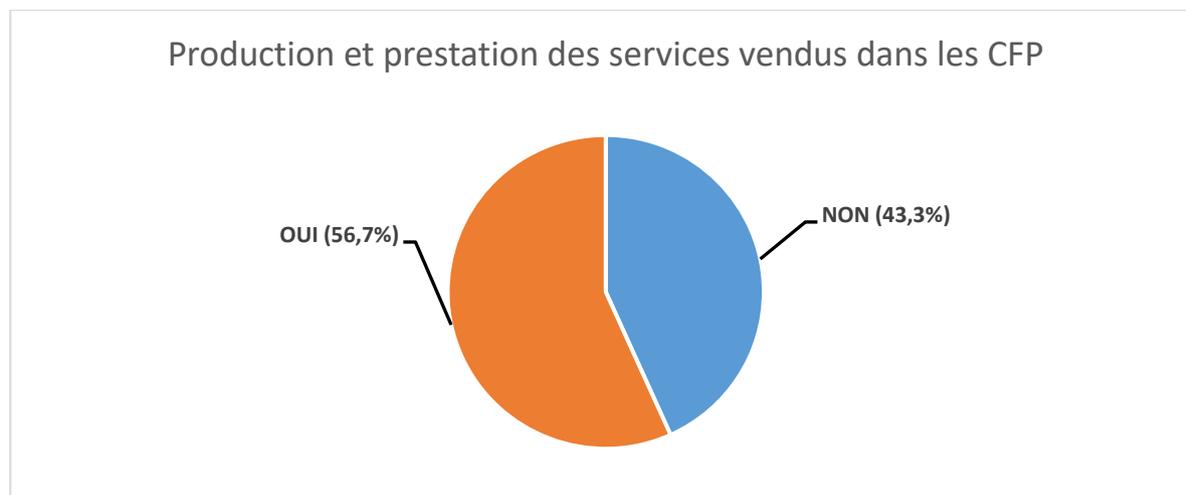
---

<sup>1</sup> Intervalle interquartile

## 4.2. Les biens et services vendus dans les CFP

Les résultats montrent que 43% des centres de formation professionnelle produisent des biens et services qu'ils vendent dans le but de financer les charges de fonctionnement.

**Graphique 4:** Production et prestation des services vendus par les CFP



Au cours de l'année 2022, la valeur totale des biens et services vendus est fonction des centres mais également du statut du centre. En effet, 40% des centres de formation professionnelle qui produisent des biens et services ont reçu moins de 500 000 mille francs de CFA comme coûts des biens et services vendus et 35% entre 1 million de francs CFA et moins de 10 millions de francs de CFA. Seulement 2,4% des CFP ont vendu des services et des biens pour plus de 20 millions de francs CFA.

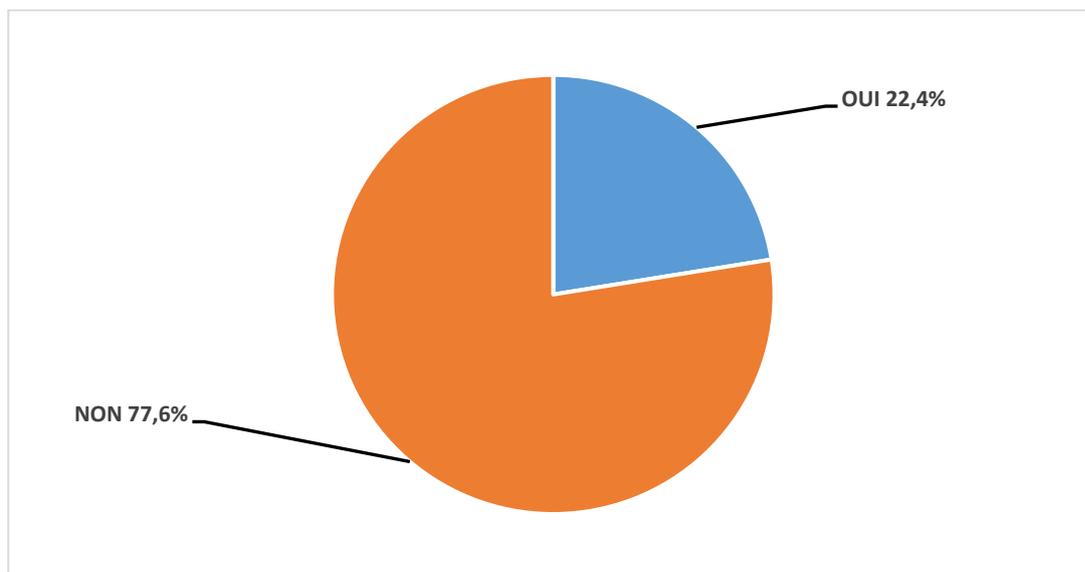
**Tableau 18 :** Nombre de centres ayant effectué des prestations de biens et services par montant selon le statut

Coûts des biens et services vendus	Statut du Centre		Total
	Public	Privé	
Plus de 20 millions	0	5	5
[10 000 000 - 20 000 000 [	1	11	12
[1 000 000 - 10 000 000 [	1	72	73
[500 000 - 1 000 000 [	1	35	36
Moins de 500 000	11	74	85
Total	14	197	211

### 4.3. Les subventions reçues par les CFP

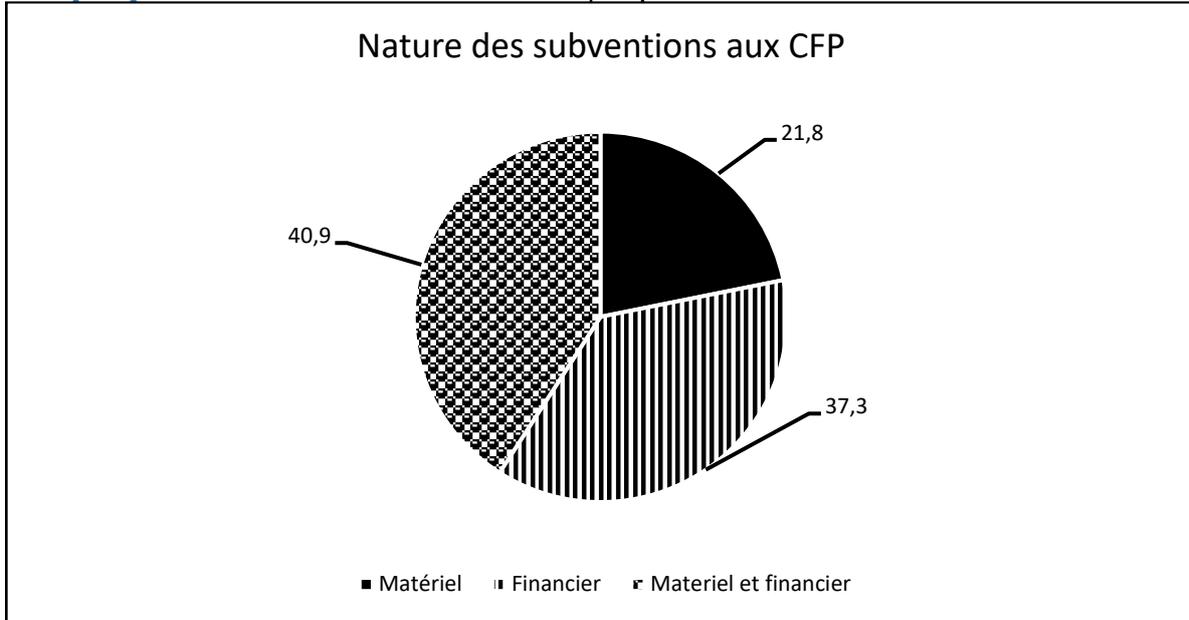
En termes de subvention reçues, 22% des centres de formation professionnelle au Burkina ont bénéficié des subventions de la part d'un partenaire au cours de l'année pédagogique 2021-2022 et 17% d'entre eux ont reçus plus de 20 millions de francs CFA comme montant de ces subventions.

**Graphique 5: Subvention des centres de formation professionnelle (en %)**



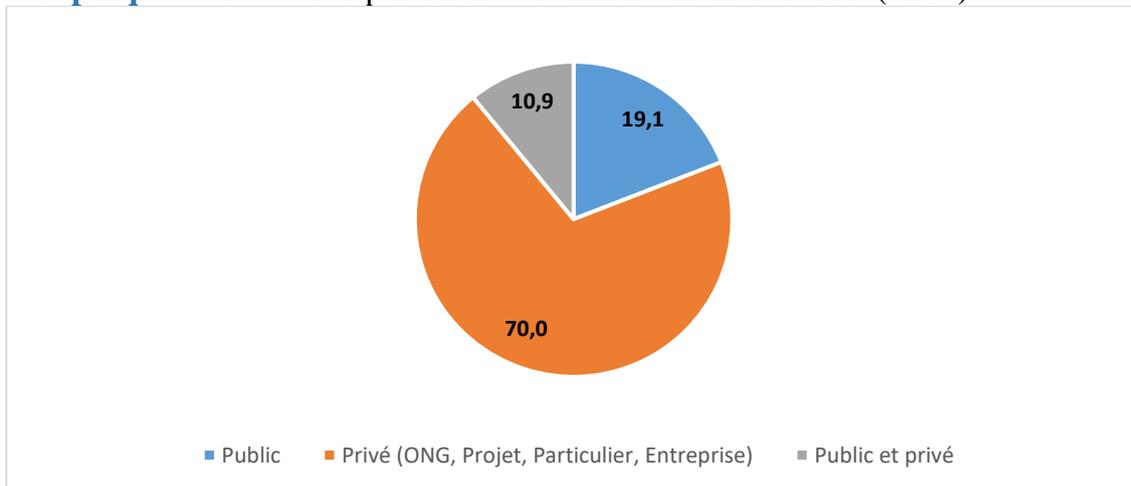
La nature des subventions reçues par les centres de formation professionnelle de la part de leur partenaire est d'ordre matériel, financier ou les deux à la fois (matériel et financier). En effet, 22% des subventions reçues par les centres de formation professionnelle sont matérielles, 37% des finances et 41% à la fois matérielles et financières.

**Graphique 6:** Nature des subventions reçue par les CFP



Les montants des subventions dont les centres de formation professionnelle ont bénéficié proviennent principalement de l'administration publique, du privé (ONG, Projet, Particulier, Entreprise) ou les deux à la fois. En effet, 70% des subventions proviennent du privé, 19% du public et 11% à la fois des deux.

**Graphique 7:** Statut des partenaires de financement des CFP (en %)



Sur 109 centres de formation professionnelle ayant bénéficié des subventions, 81% d'entre eux sont du privé et 19% sont du public. Les résultats de l'analyse montrent que 42% des centres ont bénéficié des montants de subvention qui se situent entre un et moins de 10 millions de francs CFA. Quatorze pour cent d'entre eux ont reçu entre 10 et moins de 20 millions de francs CFA comme montant des subventions.

**Tableau 19 : Répartition des centres subventionnés par tranche de montant reçu**

<b>Montant des subventions reçus</b>	<b>Statut du Centre</b>		<b>Total</b>
	<b>Public</b>	<b>Privé</b>	
Plus de 20 millions	2	17	19
[10 000 000 - 20 000 000 [	1	14	15
[1 000 000 - 10 000 000 [	14	32	46
[500 000 - 1 000 000 [	3	11	14
Moins de 500 000	1	14	15
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>88</b>	<b>109</b>

#### IV- Répartition des apprenants

Au cours de l'année pédagogique 2021-2022, les CFP comptent au total **38 205** apprenants repartis dans les 13 régions.

##### 5.1. Apprenants selon la région, le statut du centre et la nationalité

La région du centre regorge le plus grand nombre d'apprenants soit 35,6% des apprenants tandis que la région des cascades a le plus faible effectif soit 1,9% des apprenants. Plus de la moitié des apprenants dans les centres sont des femmes.

**Tableau 20 : Répartition des apprenants par régions et selon le sexe**

Région	Homme	Femme	Ensemble	%
Boucle du Mouhoun	910	1 590	2 500	6,5%
Cascades	256	483	739	1,9%
Centre	5 765	7 789	13 554	35,5%
Centre-Est	352	1 449	1 801	4,7%
Centre-Nord	609	1 389	1 998	5,2%
Centre-Ouest	859	2 016	2 875	7,5%
Centre-Sud	270	554	824	2,2%
Est	469	1 002	1 471	3,9%
Hauts-Bassins	2 095	3 101	5 196	13,6%
Nord	374	1 855	2 229	5,8%
Plateau Central	1 234	698	1 932	5,1%
Sahel	431	715	1 146	3,0%
Sud-Ouest	545	1 395	1 940	5,1%
<b>Ensemble</b>	<b>14 169</b>	<b>24 036</b>	<b>38 205</b>	<b>100,0%</b>

Les centres de formation professionnelle sont regroupés en trois directions inter-régionale (DIR). La DIR N°1 a le plus grand nombre d'apprenants (53,7%) ; elle est suivie de la DIR N°2 qui compte 27,2% des apprenants. La DIR N°3 comporte le plus faible effectif avec 19,1% des apprenants.

**Tableau 21 : Répartition des apprenants par Direction inter-régionale (DIR) et selon le sexe**

Direction Inter Régionale	Homme	Femme	Ensemble	%
DIR 1	7 715	12 810	20 525	53,7%
DIR 2	3 806	6 569	10 375	27,2%
DIR 3	2 648	4 657	7 305	19,1%
<b>Total</b>	<b>14 169</b>	<b>24 036</b>	<b>38 205</b>	<b>100,0%</b>

Suivant le statut du centre de formation professionnelle, 23,1% des apprenants sont inscrits dans les centres publics contre 76,9% dans les centres privés.

**Tableau 22 : Répartition des apprenants selon le statut du centre et le sexe**

Statut du Centre	Homme	Femme	Ensemble	%
Public	5 212	3 620	8 832	23,1%
Privé	8 957	20 416	29 373	76,9%
<b>Total</b>	<b>14 169</b>	<b>24 036</b>	<b>38 205</b>	<b>100,0%</b>

Une analyse suivant la nationalité des apprenants inscrits dans les CFP en 2022 indique que 99,4% des apprenants sont de nationalité burkinabè ; 0,5% viennent des Autres pays de l'UEMOA et 0,1% sont ressortissants des pays hors UEMOA.

**Tableau 23 : Répartition des apprenants selon la nationalité et le sexe**

Nationalité	Homme	Femme	Ensemble	%
<b>Burkinabè</b>	14 053	23 909	37 962	99,4%
<b>Ressortissant Autres pays de l'UEMOA</b>	85	105	190	0,5%
<b>Ressortissant hors UEMOA</b>	31	22	53	0,1%
<b>Ensemble</b>	<b>14 169</b>	<b>24 036</b>	<b>38 205</b>	<b>100,0%</b>

## 5.2. Apprenants selon l'âge, la situation administrative du centre et la formation en TRE, Entrepreneuriat, SSRAJ et placement en stage

La répartition des apprenants par tranche d'âges montre qu'une grande majorité des apprenants ont un âge compris entre 15 et 25 ans ; soit 80,7% de l'effectif des apprenants. Ceux ayant plus de 36 ans et plus sont les moins nombreux (2,9%).

**Tableau 24 : Répartition des apprenants par tranche d'âges et selon le sexe**

Tranche d'âge	Homme	Femme	Ensemble	%
Moins de 15 ans	459	1 015	1 474	3,9%
[15-25[ans	11 200	19 642	30 842	80,7%
[25-36[ ans	1 859	2 919	4 778	12,5%
36 ans et plus	651	460	1 111	2,9%
<b>Ensemble</b>	<b>14 169</b>	<b>24 036</b>	<b>38 205</b>	<b>100,0%</b>

Sur les 38 205 apprenants, 5 936 sont inscrits dans des centres non reconnus ; soit 15,5% des apprenants.

**Tableau 25 : Répartition des apprenants selon la situation administrative du centre et le sexe**

Situation administrative	Homme	Femme	Ensemble	%
Reconnu	13 195	19 074	32 269	84,5%
Non reconnu	974	4 962	5 936	15,5%
<b>Total</b>	<b>14 169</b>	<b>24 036</b>	<b>38 205</b>	<b>100,0%</b>

Sur l'ensemble des 37 280 apprenants des centres de formation professionnelle, 42,2% ont été formés en entrepreneuriat ; 28,7% en technique de recherche d'emploi (TRE) ; 22,4% ont été placés en stage dans les entreprises et 60,3% ont été sensibilisés sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (SSRAJ).

**Tableau 26 :: Effectif des apprenants ayant bénéficié de formation en entrepreneuriat, en technique de recherche d'emplois, en SSRAJ et placement en stage de formation**

Formation	Nombre	Ratio par rapport au nombre total d'apprenants (%)
Apprenants formés en entrepreneuriat	16 111	42,2%
Apprenants formés en TRE	10 965	28,7%
Apprenants placés en stage dans les entreprises	8 550	22,4%
Apprenants sensibilisés en SSRAJ	23 033	60,3%

#### V- Situation du personnel des centres de formation professionnelle

Les CFP emploient 5503 personnes dont 62,5% d'hommes et 37,5% de femmes. Ce personnel est composé de formateurs permanent (25,7%), de formateur vacataire (35,4%), personnel administratif (25,9%) et de personnel d'appui (12,9%).

La répartition du personnel par statut du centre donne 84,8% pour les centres privé et 15,2% pour le public.

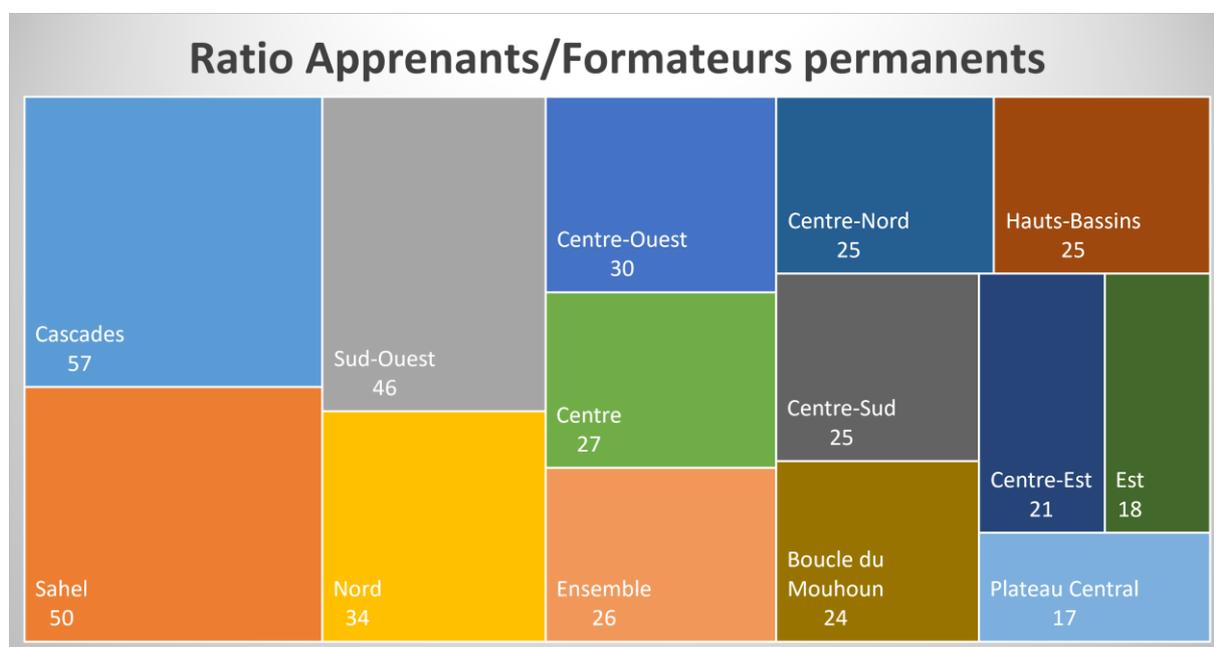
**Tableau 27 : répartition du personnel des CFP**

Statut / Sexe	Statut du Centre		
	Public	Privé	Total
FORMATEUR PERMANENT	281	1 136	1 417
Homme	227	564	791
Femme	54	572	626
FORMATEUR VACATAIRE	219	1 730	1 949
Homme	159	1 246	1 405
Femme	60	484	544
PERSONNEL ADMINISTRATIF	208	1 218	1 426
Homme	153	617	770
Femme	55	601	656
PERSONNEL D'APPUI	129	582	711
Homme	102	369	471
Femme	27	213	240
<b>Ensemble</b>	<b>837</b>	<b>4 666</b>	<b>5 503</b>
<b>Homme</b>	<b>641</b>	<b>2 796</b>	<b>3 437</b>
<b>Femme</b>	<b>196</b>	<b>1 870</b>	<b>2 066</b>

Le ratio Apprenants/Formateurs est obtenu en rapportant le nombre d'apprenants aux nombres de formateurs permanents.

Le ratio Apprenants/Formateurs montre le nombre moyen d'apprenants par formateur. Les résultats indiquent qu'en 2022 que le ratio Apprenants/Formateurs est de 26. Ce qui signifie que chaque formateur a en moyenne 26 apprenants à sa charge. Ce ratio varie d'une région à une autre. Les plus élevés sont observés dans les régions des Cascades (57), le sahel (50) et le Sud-Ouest. Les plus faibles ratios sont enregistrés dans le Centre-Est (21), l'Est (18) et le Plateau-Central (17).

**Graphique 8: Ratio apprenants/ formateurs permanents**



**Tableau 28 : personnel des CFP par région**

REGION	Personnel des centres de formation professionnelle		
	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	224	149	373
Cascades	93	43	136
Centre	1630	928	2558
Centre-Est	87	74	161
Centre-Nord	136	71	207
Centre-Ouest	229	118	347
Centre-Sud	63	33	96
Est	65	77	142

Hauts-Bassins	429	248	677
Nord	53	92	145
Plateau Central	247	102	349
Sahel	74	33	107
Sud-Ouest	107	98	205
<b>Ensemble</b>	<b>3437</b>	<b>2066</b>	<b>5503</b>

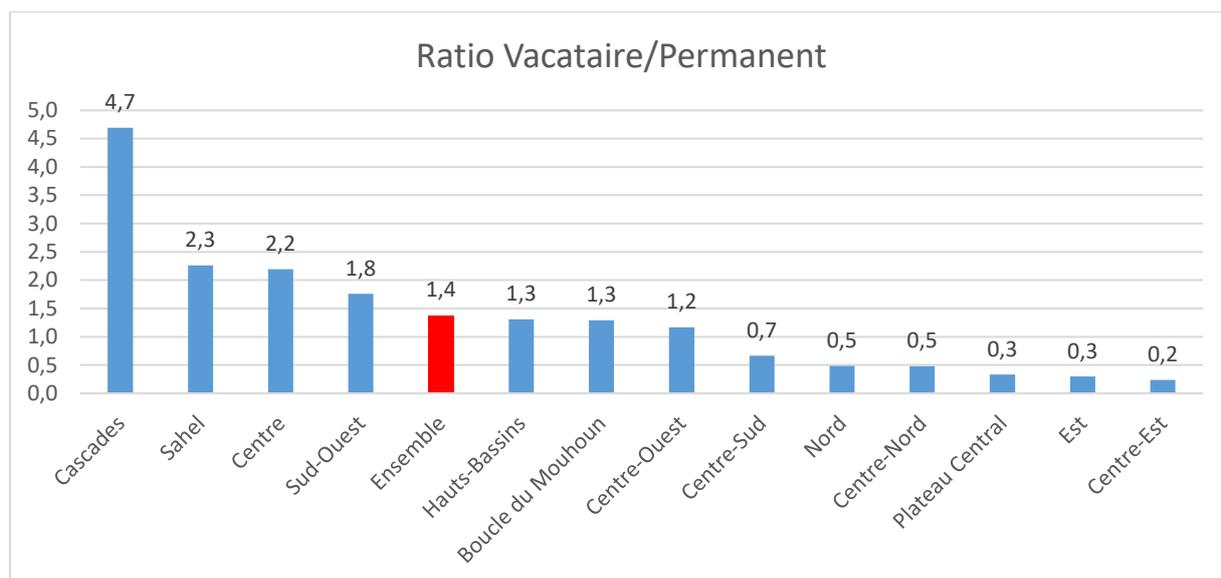
**Tableau 29 : personnels administratif et d'appui par région**

REGION	Personnel Administratif			Personnel d'appui		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	52	38	90	37	8	45
Cascades	25	23	48	10	4	14
Centre	317	314	631	185	130	315
Centre-Est	18	22	40	17	0	17
Centre-Nord	30	16	46	29	15	44
Centre-Ouest	47	28	75	45	17	62
Centre-Sud	18	4	22	15	4	19
Est	15	21	36	9	1	10
Hauts-Bassins	92	82	174	52	36	88
Nord	17	16	33	13	1	14
Plateau Central	95	55	150	33	10	43
Sahel	14	8	22	8	2	10
Sud-Ouest	30	29	59	18	12	30
<b>Ensemble</b>	<b>770</b>	<b>656</b>	<b>1426</b>	<b>471</b>	<b>240</b>	<b>711</b>

Le ratio entre le personnel Vacataire et le personnel permanent intervenant dans les CFP montre une domination du personnel vacataire. En effet pour un formateur (1405) permanent il faut ajouter 1,4 formateurs vacataires (1949). Cette tendance est constatée dans les régions des Hauts-Bassins (1,3) ; Boucle du Mouhoun (1,3) et du Centre-Ouest (1,2). Elle est plus criarde dans la région du Sahel, du Centre et du Sud-Ouest où on a 02 formateurs vacataires pour un formateur permanent. Enfin dans la région des Cascades on a 04 formateurs vacataires pour un formateur permanent.

Les formateurs permanents sont composés de 55,8% d'hommes et de 20,9% de femmes. Les formateurs vacataires sont composés de 72,1% d'homme contre 27,1% de femmes.

**Graphique 9: ratio Vacataire/Permanent**



**Tableau 30 : Formateurs par région**

REGION	Formateur Permanent			Formateur Vacataire		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	62	42	104	73	61	134
Cascades	10	3	13	48	13	61
Centre	278	227	505	850	257	1107
Centre-Est	36	48	84	16	4	20
Centre-Nord	47	32	79	30	8	38
Centre-Ouest	60	37	97	77	36	113
Centre-Sud	19	14	33	11	11	22
Est	28	46	74	13	9	22
Hauts-Bassins	94	86	180	191	44	235
Nord	21	45	66	2	30	32
Plateau Central	88	29	117	31	8	39
Sahel	18	5	23	34	18	52
Sud-Ouest	30	12	42	29	45	74
<b>Ensemble</b>	<b>791</b>	<b>626</b>	<b>1417</b>	<b>1405</b>	<b>544</b>	<b>1949</b>

## VI- Appui à l'insertion des apprenants

L'insertion professionnelle des jeunes formés est la capacité ou la possibilité pour l'apprenant d'obtenir un emploi à la fin de formation dans le CFP et d'entrer ainsi dans la vie active. A cet effet, il est nécessaire de mettre en œuvre des mécanismes de préparation, d'accompagnement à l'emploi.

Ce faisant, l'étude s'est intéressée à un certain nombre de mécanisme pouvant faciliter l'insertion des apprenants des CFP aussi bien privés que publics pendant ou à l'issue de leur programme de formation. Il apparait qu'un ensemble d'initiatives sont engagées dans ce sens à savoir :

- La formation en entrepreneuriat ;
- Le placement en stage pendant la formation ;
- La formation en techniques de recherches d'emploi ;
- L'accentuation des formations en informatique au regard de la nécessité de nos jours de disposer de compétences sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>2</sup> ;

L'étude a ainsi révélée que 43,8% des centres enquêtés forment leurs apprenants en entrepreneuriat, 27,0% en technique de recherche d'emploi, 22,7% en informatique. Aussi 41,1% des centres ont déclaré avoir placé leurs apprenants en stage dans des entreprises pendant la formation. Il apparait également que de plus en plus des formations sont délivrées en matière de santé reproductives et santé sexuelle des adolescents et des jeunes (49,9% des centres).

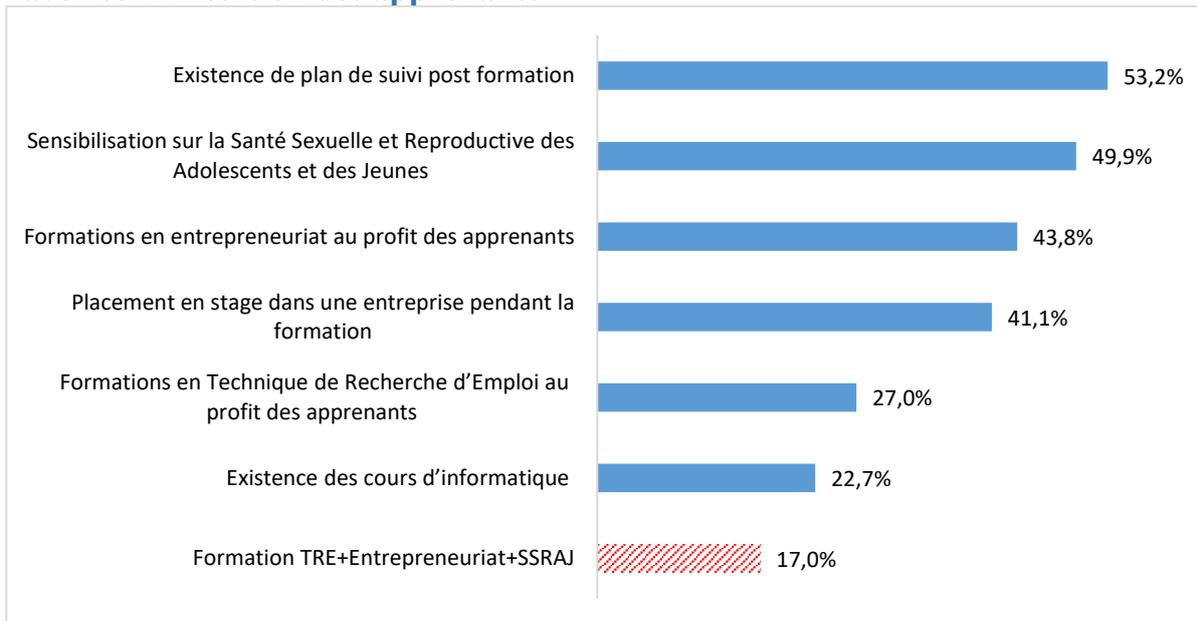
Quant à l'existence d'un dispositif de suivi post formation et d'accompagnement à l'insertion, 53,2% des CFP ont mis en place une cellule de suivi post-formation des apprenants. La nécessité de mettre en place un système de suivi post-formation dans les centre de formation n'est plus à démontrer. En effet, cela permet d'apprécier l'efficacité externe du dispositif de formation professionnelle. L'évaluation de l'efficacité externe d'un dispositif de formation professionnelle permet de porter un jugement "ex-post" sur

---

<sup>2</sup> Les études sur les emplois les plus recherchés par l'Observatoire Nationale de l'Emploi (ONEF) ont révélé que quel que soit le domaine d'emploi, ces compétences sont aujourd'hui transversales

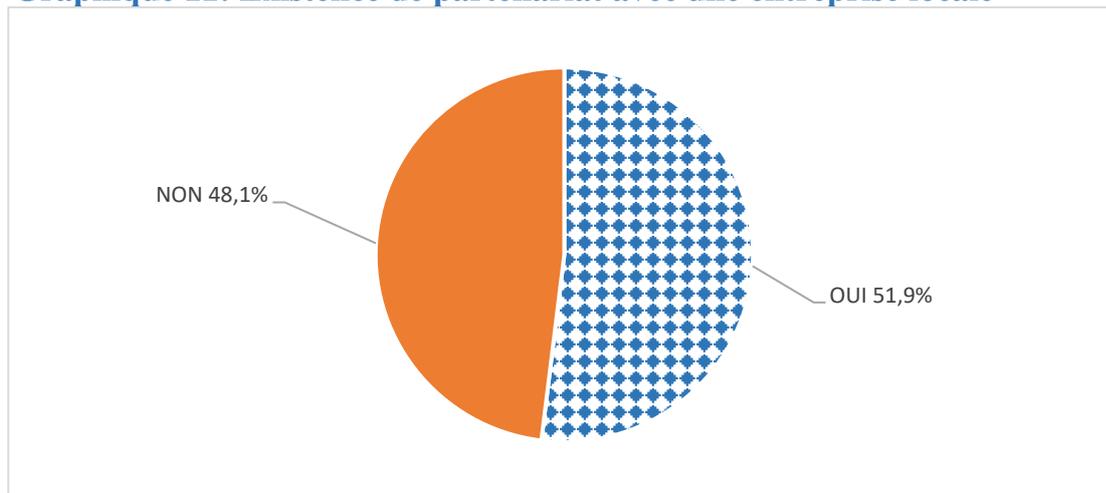
le fonctionnement des modes et des structures de formation à partir de l'examen de la situation de ses sortants sur le marché du travail et d'en tirer les enseignements pour mieux adapter l'offre de formation professionnelle. L'efficacité externe mesure donc la capacité de ce dispositif à assurer à ses sortants une insertion socio professionnelle.

**Graphique 10: Répartition des centres ayant mis en place des cadres pour favoriser l'insertion des apprenants**



Dans le but de faciliter le placement en stage et l'insertion de leurs apprenants, des CFP ont développé des partenariats avec des entreprises. Il ressort en effet que 51,9% des centres aussi bien privés que publics ont déclarés avoir un partenariat avec des entreprises locales.

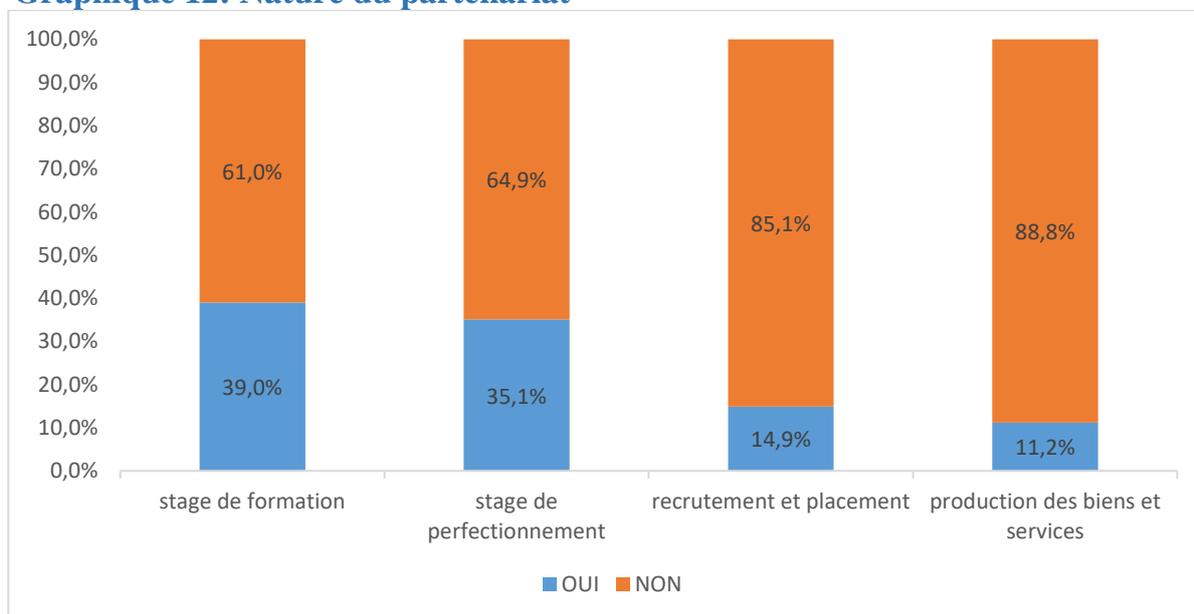
**Graphique 11: Existence de partenariat avec une entreprise locale**



Les partenariats déclarés par les différents CFP concernent principalement :

- La mise en stage de formation pour 39% des centres enquêtés ;
- Les stages de perfectionnement 35,1% des centres ;
- La mise en relation pour le recrutement/placement soit 14,9% des centres ;
- 11,2% des centres offrent des biens et services à des entreprises locales.

**Graphique 12: Nature du partenariat**



## **VII- Difficultés et recommandations**

### **8.1. Difficultés**

Les CFP dans leur ensemble assurent les actions de formation au profit des apprenants dans plusieurs métiers. Dans la mise en œuvre des activités pédagogiques, les CFP rencontrent des difficultés dont les plus récurrentes et importantes sont entre autre :

- difficulté de mobilisation des partenaires financiers pour accompagner les CFP ;
- coût élevé des matières d'œuvres et des équipements de formation ;
- insuffisance de recyclage des formateurs pour la bonne maîtrise des référentiels ;
- absence de référentiels de formation dans certains métiers ;
- faiblesse des financements publics (subvention) au profit des CFP privés ;
- difficulté d'accès aux sociétés d'états pour la mise en stage des apprenants ;
- difficulté des centres à trouver des partenaires privés pour permettre la formation duale ;
- absence d'équivalence des titres de qualification professionnelle avec les diplômes dans la formation professionnelle diplômante ;
- insuffisance de personnel formateur ;
- absence d'un dispositif étatique pour accompagner l'insertion des sortants des CFP.

### **8.2. Recommandations**

Pour pallier aux difficultés rencontrées, les CFP ont formulé des recommandations suivantes :

- mettre en place un dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des sortants des CFP ;
- mettre en place des bourses de formation et de perfectionnement aux profit des apprenants et des formateurs dans les CFP
- alléger la procédure d'obtention des autorisations d'ouverture des CFP, de former et de diriger ;
- allouer des subventions aux centres et atelier de formation professionnelle

- réviser le cahier des charges applicables aux centres privés de formation professionnelle ;
- élaborer et disponibiliser des référentiels pour tous les métiers ;
- créer et dynamiser des cadres d'écoute et d'échange entre le MSJE et les CFP et les entreprises locales pour la formation des apprenants ;
- déconcentrer davantage les centres d'examen des titres de qualification professionnelle ;
- étendre la certification a tous les métiers ;
- harmoniser les curricula de formation ;
- initier des sessions de formation et de recyclage des formateurs.

